

# Village à travers les âges

Cens



Analyse paysagère

-

Parc naturel des deux Ourthes

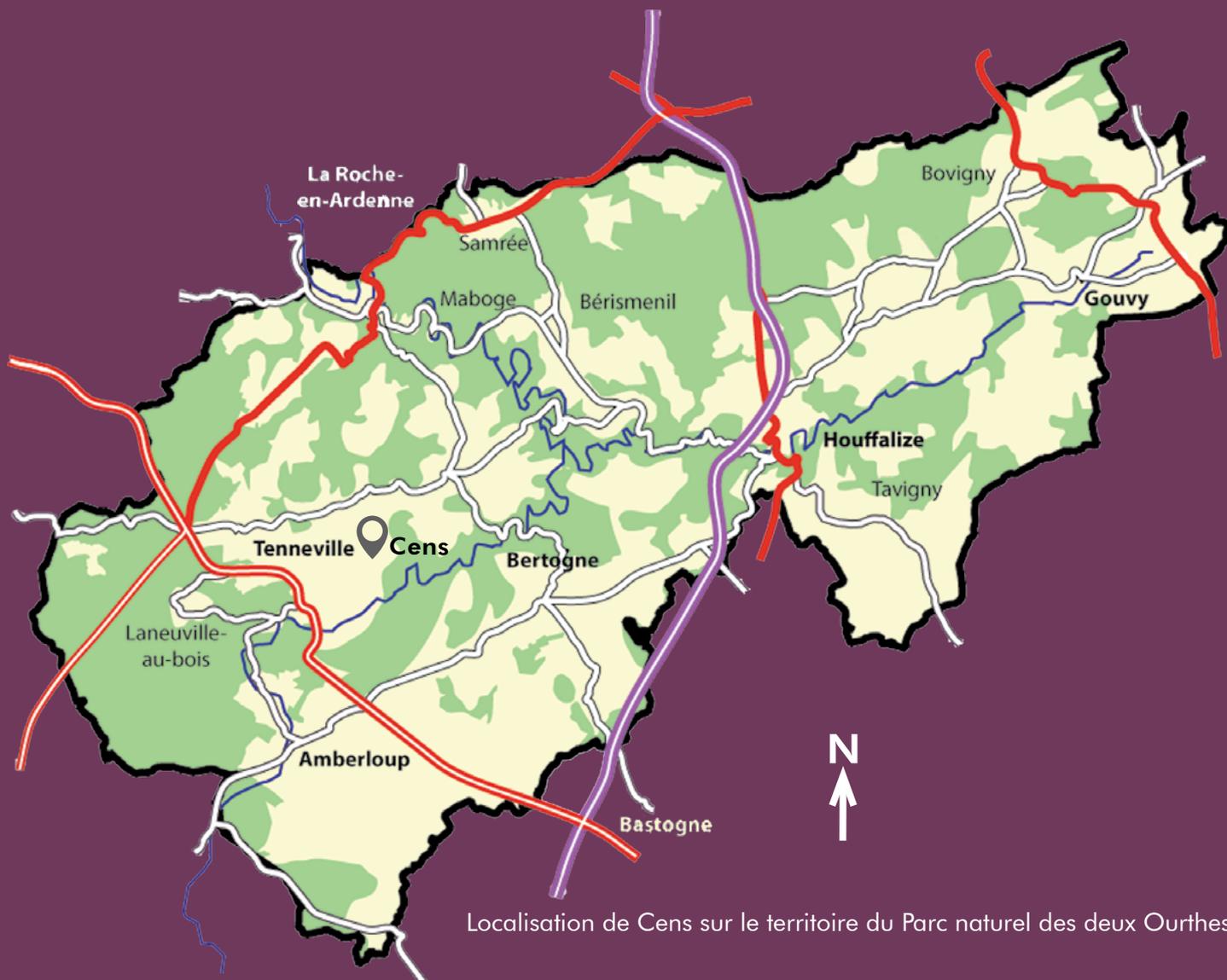




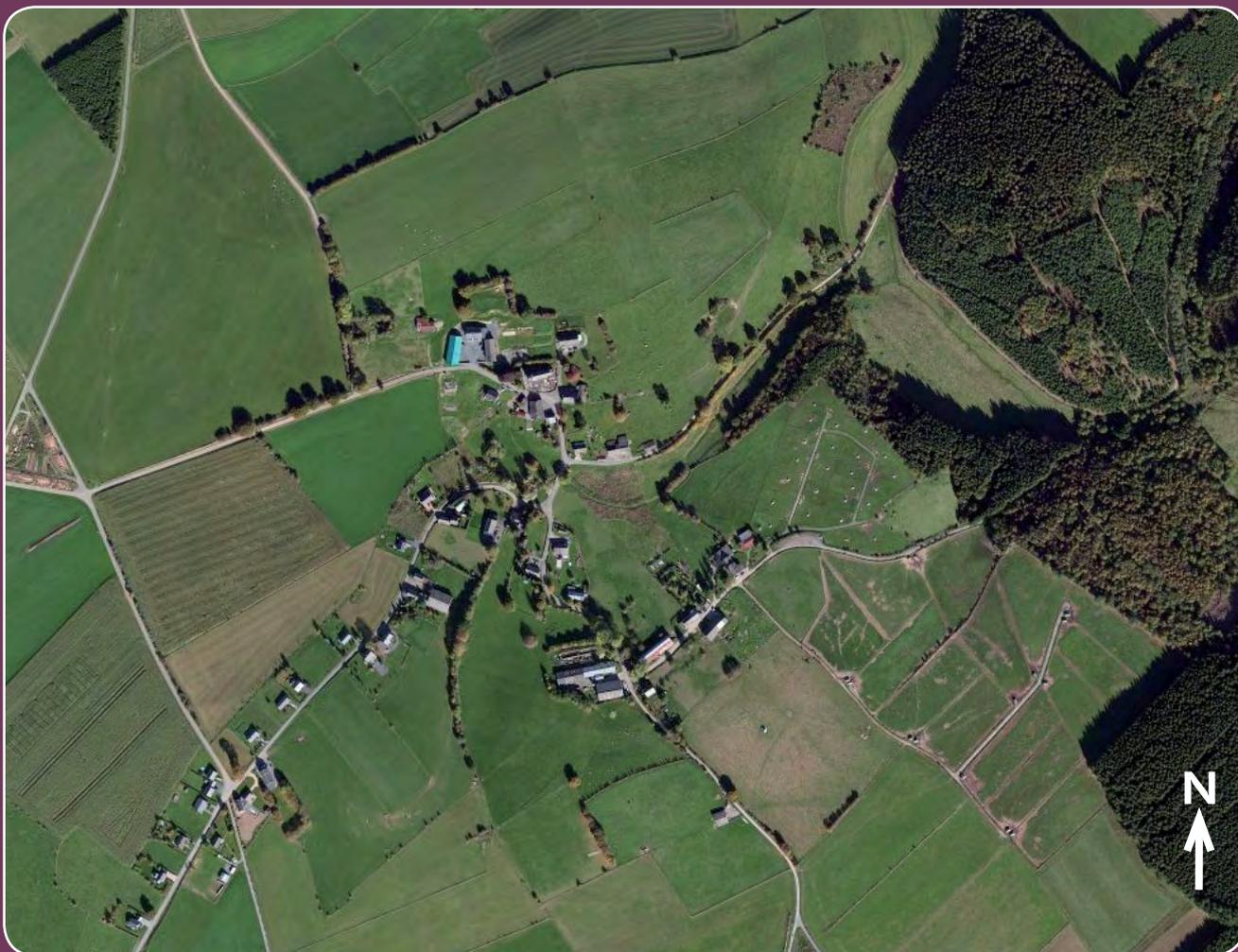
Vue sur le village au lever du jour  
(© David Paquay)

# Lexique

- Adret : versant d'une vallée qui bénéficie de la plus longue exposition au soleil.
- Assolement triennal : technique agricole qui consiste, pour un agriculteur, à diviser ses terres en trois soles (une pour la céréale d'hiver, une pour la céréale d'été et une en jachère - repos). Associée à une rotation des cultures, cette technique permet d'obtenir de meilleurs rendements.
- Cense : terme désignant une ferme ou une métairie (exploitation agricole).
- Finage : correspond aux limites du territoire villageois dont l'exploitation exclusive est censée lui fournir de quoi assurer sa subsistance. Il comprend l'habitat, le parcellaire agricole (cultures et prairies) ainsi que l'espace forestier.
- Openfield : terme de géographie qui désigne un paysage agraire à champs ouverts.
- Limon : fines particules de sable ou de roche transportées par l'air ou l'eau qui se déposent sous forme de sédiments.
- Lisière : représente une zone de transition entre deux milieux (forêt et prairie dans ce cas-ci) et un corridor écologique pour les espèces de ces milieux.
- Pessière : plantation ou forêt peuplée d'épicéas.
- Ray-grass : plante herbacée vivace de la famille des poacées, couramment cultivée comme plante fourragère (pour le bétail).
- Réseau viaire : ensemble des voies (chemins, rues, etc.) du village.
- Socle : ensemble rocheux de grandes dimensions, souvent induré par métamorphisme et granitisation et sur lequel, après pénéplanation, repose en discordance une couverture sédimentaire.
- Silteux : relatif au silt, sable fin, limon.
- Site : correspond aux paysages de l'espace naturel : relief, hydrographie, sol, sous-sol, climat, etc.
- Vaine pâture : droit d'usage qui permet de faire paître gratuitement son bétail en dehors de ses propres terres (landes, bois communaux, etc.).
- Ubac : versant d'une vallée qui bénéficie de la plus courte exposition au soleil.



Localisation de Cens sur le territoire du Parc naturel des deux Ourthes



Source : Bings map, 2014

Cens est un village de la commune de Tenneville, faisant partie du Parc naturel des deux Ourthes, situé en Wallonie dans la province de Luxembourg. La commune compte 2769 habitants en 2014 pour une superficie de 92 km<sup>2</sup>.

# Analyse paysagère

## Analyser ?

Analyser, c'est donner du sens...c'est donc non seulement décrire mais surtout interpréter.

## Paysage ?

Partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations (*extrait de la définition de la convention européenne du Paysage, Florence, 20 octobre 2000*).

## Comment analyser le territoire sur base du paysage?

En identifiant les structures territoriales (espace bâti, espace non bâti, site)



Occupation du sol à Cens en 2003

En observant les morphologies paysagères



Site d'implantation du village

En mettant en évidence l'impact paysager des dynamiques du territoire, façonné par l'histoire des hommes et l'évolution de la nature



La salle «Aux quatre vents» et sa rénovation en maison rurale

# Cens à la loupe



Ferme du Censier



Ancien lavoir



Eglise Notre-Dame de l'Annonciation



Habitation récente



Zone humide



Couronne forestière - «Le Makâ»



Elevage porcin et ovin



Maison du village (ancienne école primaire)



Borne de la commune de Cens



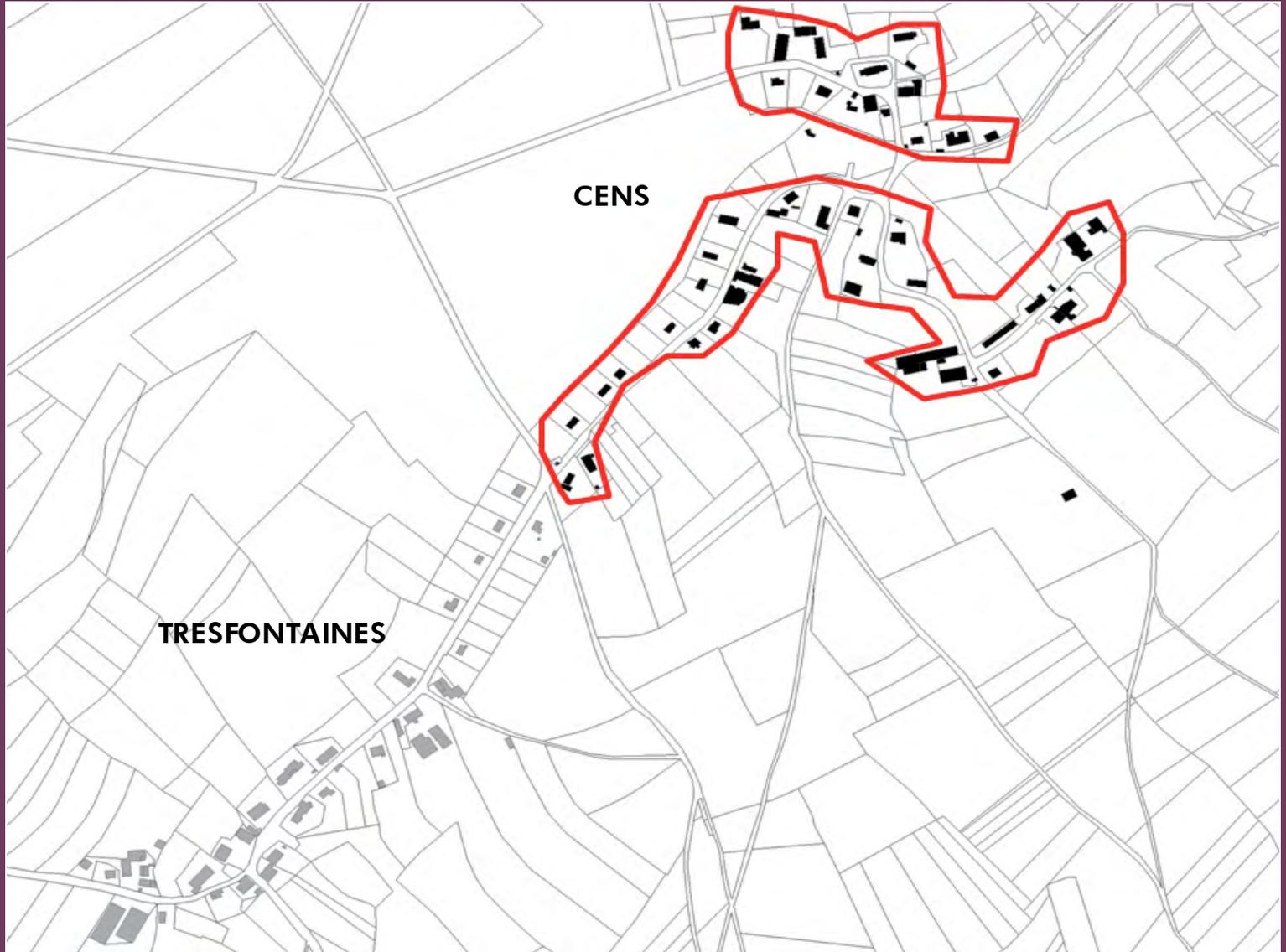
Arrière-cour boisée



Lotissement vers Trèsfontaines

ide

# L'espace bâti



Délimitation des parcelles bâties du village sur le plan cadastral



Masque de l'espace bâti depuis le point de vue à l'ouest du village

L'espace bâti se distingue par :

- un noyau bâti regroupé de manière lâche autour de son église, comprenant majoritairement des anciennes fermes et quelques habitations plus récentes ;
- de l'autre côté du ruisseau, un étalement bâti avec plusieurs lotissements le long de la voirie menant à Trèfontaines.



Plan du bâti entourant l'église (en rouge)



Ferme tricellulaire



Extension vers Trèfontaines



Ancienne ferme du Censier rénovée

Cette ancienne ferme a été construite dans la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. Les bâtiments de schiste enserrant une cour à fumière centrale. Face à l'entrée, se dresse un logis d'allure néo-classique entouré de dépendances latérales abritant des étables sous fenil et une grange, aux percements pratiquement tous refaits.

# Datation du bâti

L'habitat rural wallon peut être classé en trois grandes périodes de construction sur base de la morphologie et des fonctions du bâtiment mais aussi selon sa localisation.



**Epoque traditionnelle**

1850



**Epoque industrielle**

1950



**Epoque post-industrielle**

Comme le montre la photo ci-dessous, le bâti ancien des époques traditionnelles et industrielles est dispersé de part et d'autre du vallon humide avec un noyau principal sur le versant adret. Ce n'est qu'à partir de 1950 que le village s'étend de plus en plus sur le versant opposé (l'ubac).

Il fallut toutefois attendre l'après Seconde Guerre mondiale, et plus particulièrement les années '70 et '80 pour une urbanisation plus importante avec plusieurs lotissements le long de la voirie. Celle-ci pourrait à terme, avoir comme conséquence, la constitution d'un front continu de maisons entre les villages de Cens et de Trèfontaines.



L'espace bâti selon les périodes de construction

Aujourd'hui, la fonction principale du bâti est majoritairement résidentielle. Seules quelques exploitations agricoles se maintiennent au sein du village. En termes de service, le village n'en dispose plus suite à la fermeture de l'école.



Estimation de la période de construction des bâtiments du village

# L'espace non bâti

L'espace non bâti est dominé par des prairies (pâturées ou fauchées) et des cultures fourragères (maïs fourrager, orge, avoine, ray-grass) disposées circulairement autour du village. Une importante prairie humide semi-naturelle occupe le fond de vallée, celle-ci constitue un véritable élément écologique et paysager.

Engendrées par les anciennes pratiques culturales (ensemencement, labours à la charrue, etc.), les parcelles sont de formes géométriques et non encloses c'est-à-dire non ceinturées par une haie ou une rangée d'arbres.

Le maillage vert autour et à l'intérieur du village est très important, rendant le cadre relativement verdoyant. Les bâtiments sont cernés par des crêtes boisées ainsi que de nombreuses plantations ponctuelles d'arbres feuillus.



L'espace non bâti depuis l'est (haut) et l'ouest (bas) du village

En dehors de la zone boisée concentrée dans la vallée encaissée de l'Ourthe occidentale, les surfaces forestières sont généralement de petites tailles, très morcelées et de formes disparates.

Les masses sombres et orthogonales des pessières s'imposent au regard, car elles donnent un certain « volume » au paysage (effet de lisière) et contrastent avec le développement plus plan des pâtures, herbages et cultures.



Surfaces forestières



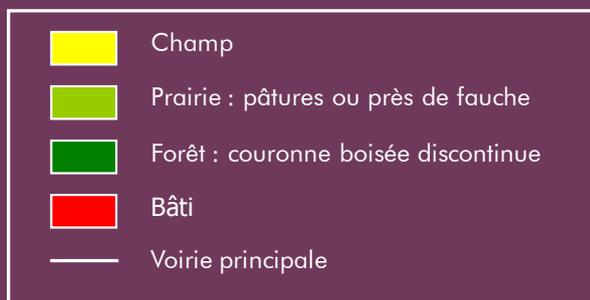
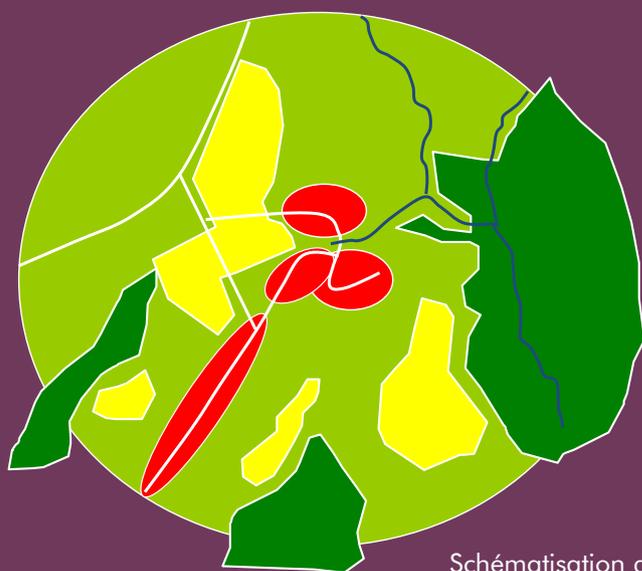
Maillage vert



Pâtures



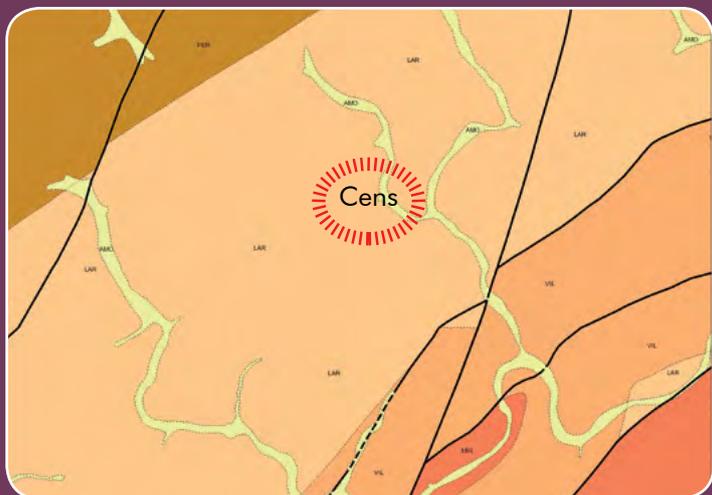
Culture de maïs fourrager



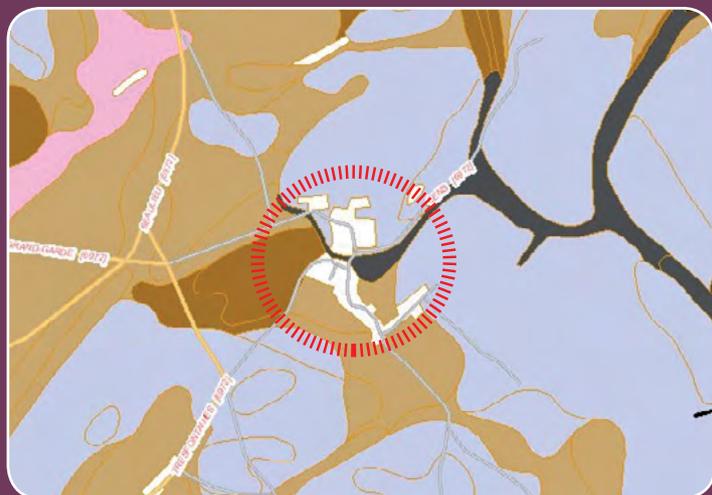
Les paysages de Cens sont typiques d'un paysage en openfield à prairies dominantes avec un habitat groupé en village le long d'un réseau viaire en étoile et d'un finage dominé par les prairies (>80%).

# Le site

Le site de Cens, compris entre 380 et 450m d'altitude, s'inscrit dans le relief du haut plateau de l'Ardenne centrale. Celui-ci est caractérisé par des plateaux agricoles au relief modérément ondulé, suite au raboutage des roches au cours des ères géologiques secondaire et tertiaire, et par des bordures forestières au relief disséqué.



Extrait de la carte géologique de Wallonie - SPW-DGO3



Extrait de la carte numérique des sols de Wallonie, SPW-DGO3

Cens est implanté directement sur un socle « praguien » composé de roches de la « Formation de La Roche », datant de l'ère primaire (-540 à -245 millions d'années).

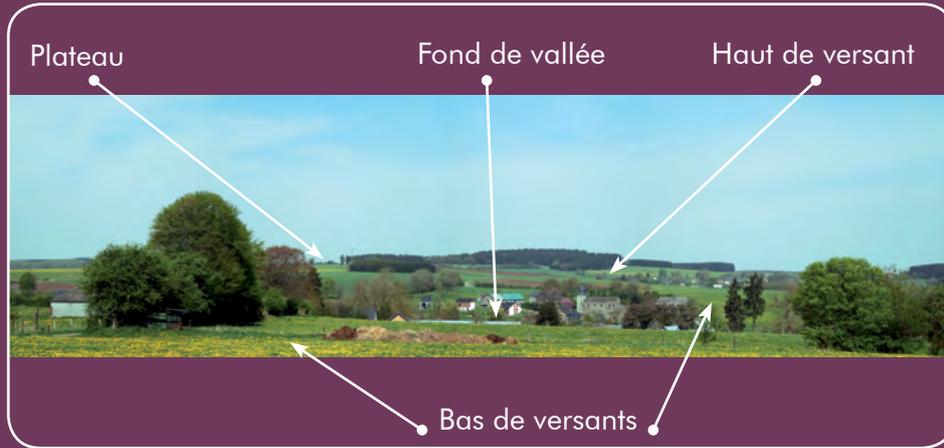
Cette formation est dominée par une alternance de phyllades silteux ou de schistes phylladeux bleu sombre avec accessoirement quelques traces de grès argileux. Son épaisseur est estimée entre 350 à 800 mètres.

Ces sols sont généralement pauvres chimiquement de par leur acidité et donc peu fertiles. Cependant, les terres à proximité du village sont nettement plus favorables aux pratiques agricoles que celles situées à plus de 500m d'altitude sur la commune.

La nature des principaux sols est de quatre types :

- limoneux et peu caillouteux sur le plateau et les versants (en brun clair).
- limoneux et caillouteux (en brun foncé) à proximité des vallées et des dépressions en raison du dépôt du cours d'eau.
- limono-caillouteux à faible charge schisteuse (en bleu clair) aux sols relativement secs.
- complexes (en bleu-vert) de par ses textures différentes et sa situation dans des fonds de vallons limoneux.

Le site de Cens comporte trois types de terroirs...



### 1. Le plateau :

Caractérisé par un relief relativement plat à une altitude de plus de 400m et par des sols limono-caillouteux. Ces derniers sont occupés majoritairement par des prairies ainsi que par quelques champs de culture. L'ensemble est parsemé de bois et de bosquets de feuillus.



Les différents terroirs du site du village de Cens

### 2. Le fond de vallée :

A environ 380m d'altitude, relativement étroit mais peu escarpé à cet endroit. Il est occupé par le ru de Cens qui descend du plateau pour se jeter en aval dans l'Ourthe occidentale. Les sols gorgés d'eau laissent généralement place aux prairies ainsi qu'aux bandes boisées.



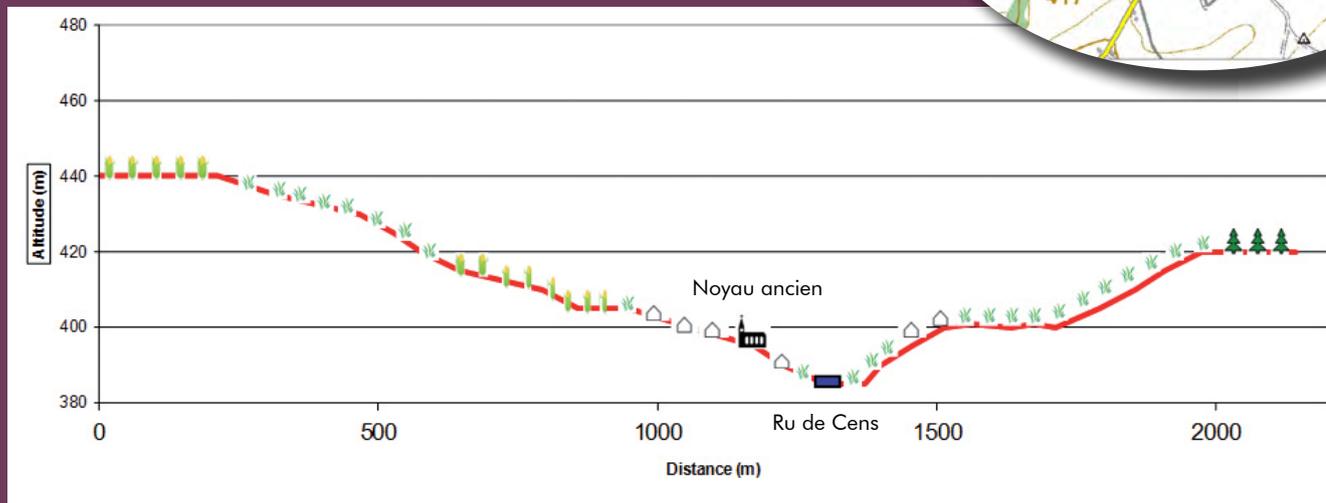
Tracé du ruisseau de Cens (trait bleu)

### 3. Les versants :

A pente douce de part et d'autre de la vallée, c'est à ces endroits que s'est installé et s'est développé le village en profitant notamment de la proximité de l'eau et des terres agricoles.

Les deux coupes topographiques ci-dessous schématisent l'implantation du village par rapport à son site.

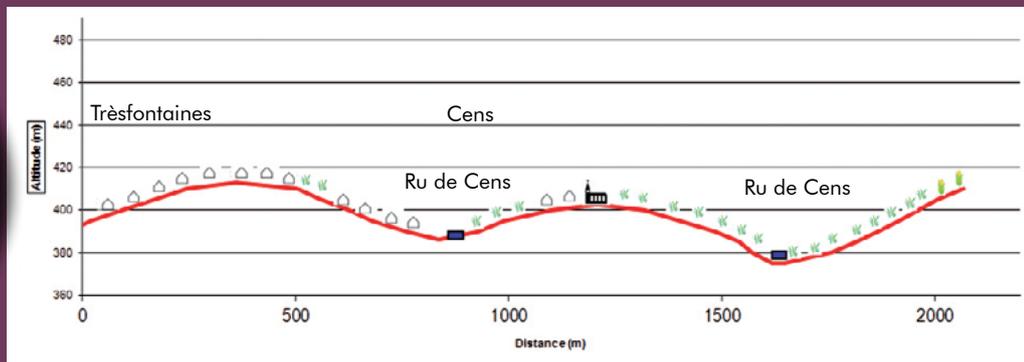
La particularité du village réside dans son implantation en tête de vallée c'est-à-dire situé à proximité du creux d'une vallée secondaire (ruisseau de Cens), vallée affluente de l'Ourthe occidentale.



Profil topographique NO-SE

Ce type de site permet au finage de coloniser les terres disposées circulairement autour du village, en fond de vallée et sur les versants. Tout en étant situé à proximité des terres, cette localisation répond aux besoins d'approvisionnement en eau et de protection contre les rudes conditions climatiques.

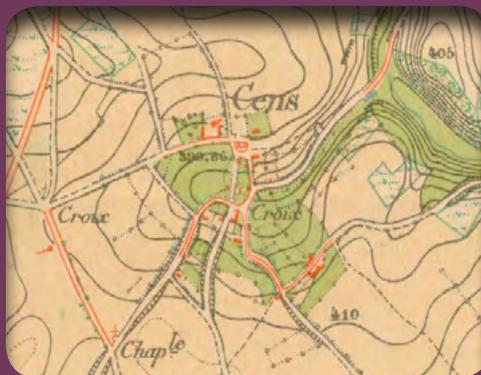
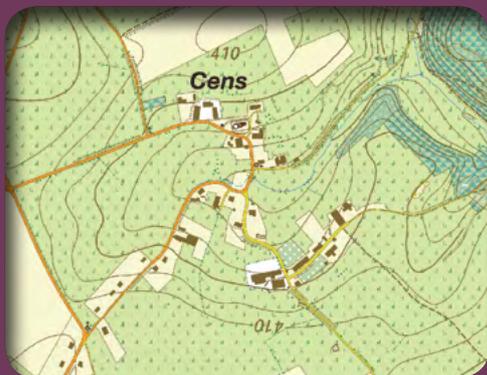
L'urbanisation récente grignote de plus en plus les deux versants en s'éloignant du site d'implantation originelle.



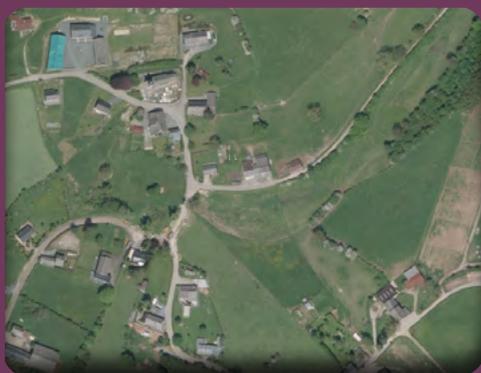
Profil topographique SO-NE

# Interprétation - lecture rétrospective

Remonter dans le passé pour mieux comprendre le présent...



Lotissements pavillonnaires et liaison bâtie entre les deux villages voisins



Densification du noyau original et urbanisation sur l'autre versant



Le centre ancien

Aujourd'hui ?

2014



Hier

1869



Avant-hier...

1777

# Premières traces du village

La date d'origine du village n'est pas connue avec précision mais son nom est déjà cité dans un acte de vente en mai 1282. L'histoire locale se limite ainsi à la rude existence de l'Ardenne et l'absence de découvertes archéologiques fait supposer que l'installation humaine a été tardive, dans des buts essentiellement agricoles ou forestiers.

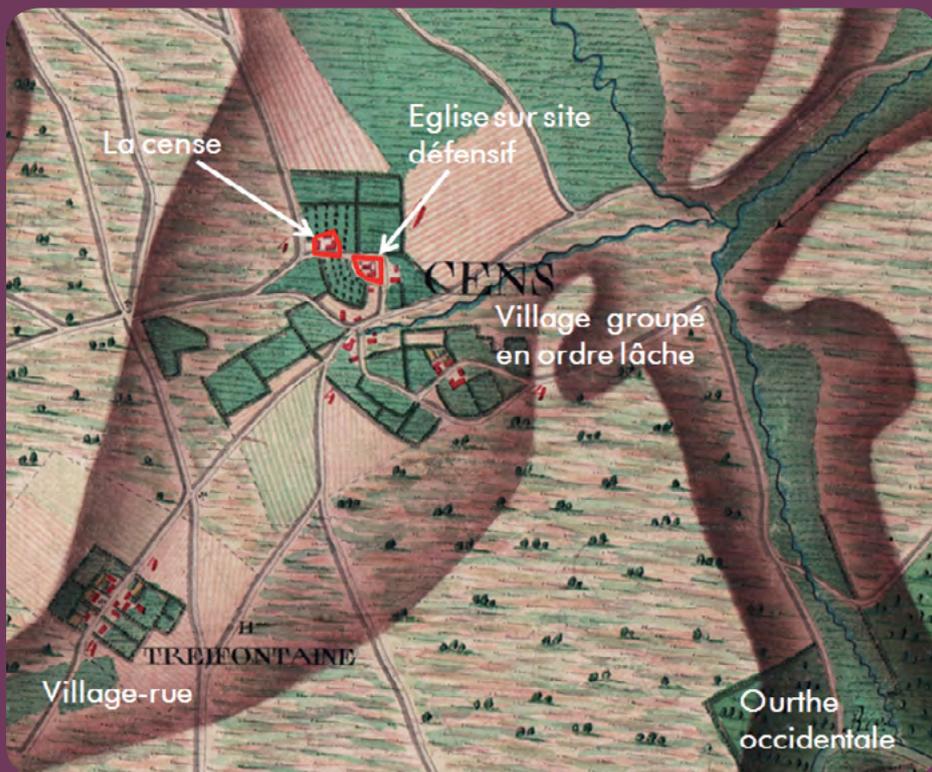
La paroisse de Cens date de 1500 d'après un registre de la paroisse de Tenneville. Cette dernière a été séparée de celle de Cens en 1586. L'église de Cens dépendait des moines de Saint-Jacques de Liège.

Au 16<sup>ème</sup> siècle, le village fait partie de la seigneurie de Cens composée également de Wembay, Trèsfontaines et Wyompont, soit une seule et même communauté. Le seigneur était Collard Malaise qui prit en 1539 le titre de Seigneur Tresfoncier.

## Le Saviez-vous?

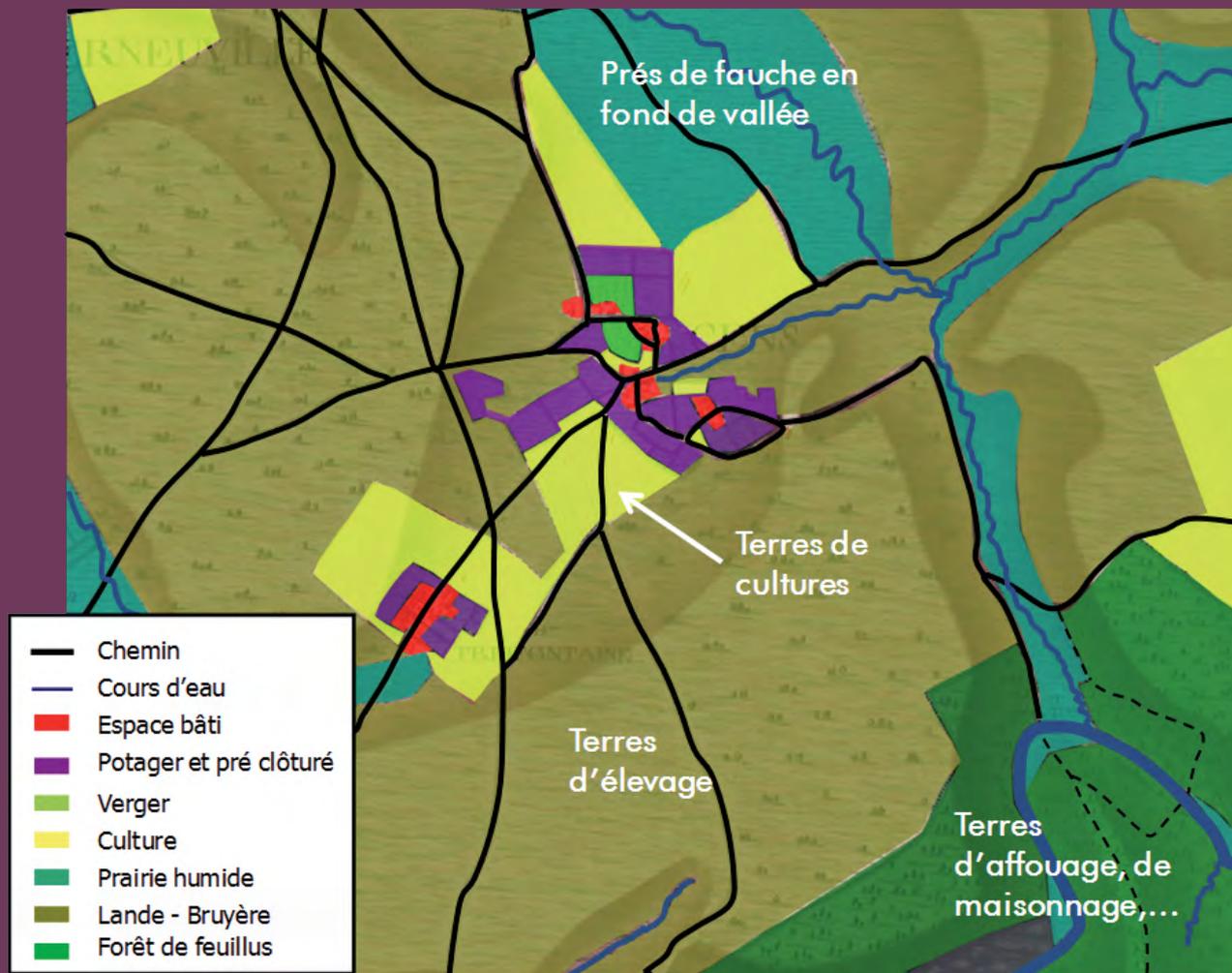
Étymologiquement, *Cens* provient du latin *Censum* signifiant la redevance due par des tenanciers au seigneur du fief. Par définition, c'est une redevance annuelle, foncière et perpétuelle qui est due par celui qui possède la propriété utile d'un fonds, appelé censive, à celui qui en possède le droit de propriété, appelée seigneurie.

Jadis, les habitants de Cens portaient le sobriquet de « Crawiètes », faisant référence au tisonnier, accessoire de foyer permettant de remuer les tisons (restes d'une bûche, d'un morceau de bois, dont une partie a été brûlée) du feu.



Extrait de la carte du Cabinet des Pays-Bas autrichiens, J. de Ferraris, Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles, 1777.

# Période traditionnelle (avant 1850)



Occupation du sol en 1777

La structure agraire traditionnelle correspond au schéma classique des différentes occupations du sol en Ardennes :

- le village composé d'un noyau originel à proximité de l'église, avec quelques fermes réparties de manière lâche sur le versant d'ubac.
- les prés de fauche régulièrement engraisés par les déjections animales (engrais organiques) dans le fond de vallée.
- un territoire plus important dédié aux cultures et de vastes espaces de landes et de bruyères callunes permettant aux troupeaux de trouver une nourriture variée.

L'économie est principalement tournée vers l'élevage. Les meilleures terres en assolement triennal permettent la culture de quelques céréales dont certaines panifiables (servant à faire le pain).

La vie du village se déroule essentiellement en auto-subsistance : les paysans consomment ce qui reste du produit, parfois maigre, de leurs récoltes après le prélèvement des taxes et la commercialisation des éventuels surplus (viande, lait, beurre, céréales,...).



Eglise de Cens

Deux bornes de pierre ancestrales attestent toujours de l'ancienne communauté.

Nous pouvons lire sur celles-ci «Commune de Cens AN XI». Dans le calendrier républicain, l'an XI est situé entre le samedi 24 septembre 1802 et le 22 septembre 1803. L'une d'entre elles se trouvait au début de l'ancienne chaussée romaine Arlon-Tongres mais a été déplacée plus tard non loin de la chapelle du lieu-dit «Aux Quatre Vents».

Source : *Histoire de Cens*, PAQUAY Jacques, 1994.

Profession	Nombre
Laboureur	13
Domestique	3
Seigneur	1
Mayeur	1
Herdier	1
Berger	1

Profession	Nombre
Laboureur	12
Pâtre	2
Charron	1

Principales professions dans les villages de Cens (haut) et Trèfontaines (bas)

Source : recensement de la population en 1766

L'importance de son église (et particulièrement de son clocher) laisse à penser que Cens était autrefois un village prospère et fort peuplé. Il fut vraisemblablement victime des épidémies de peste qui ravagèrent la région en 1636. La stèle de schiste, placée en commémoration 200 ans plus tard, en témoigne à l'entrée du village.

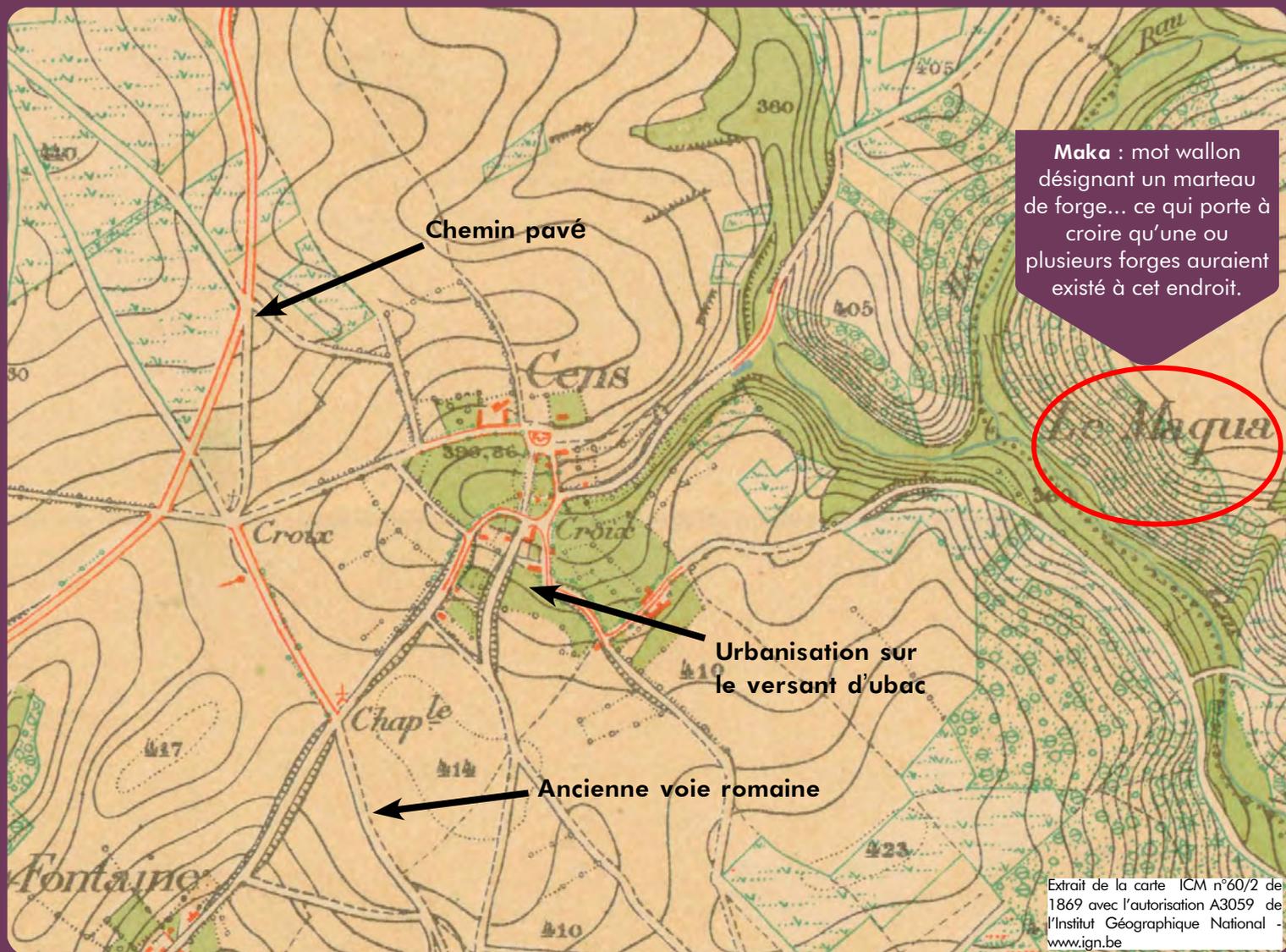


Une borne, témoin de la seigneurie de Cens

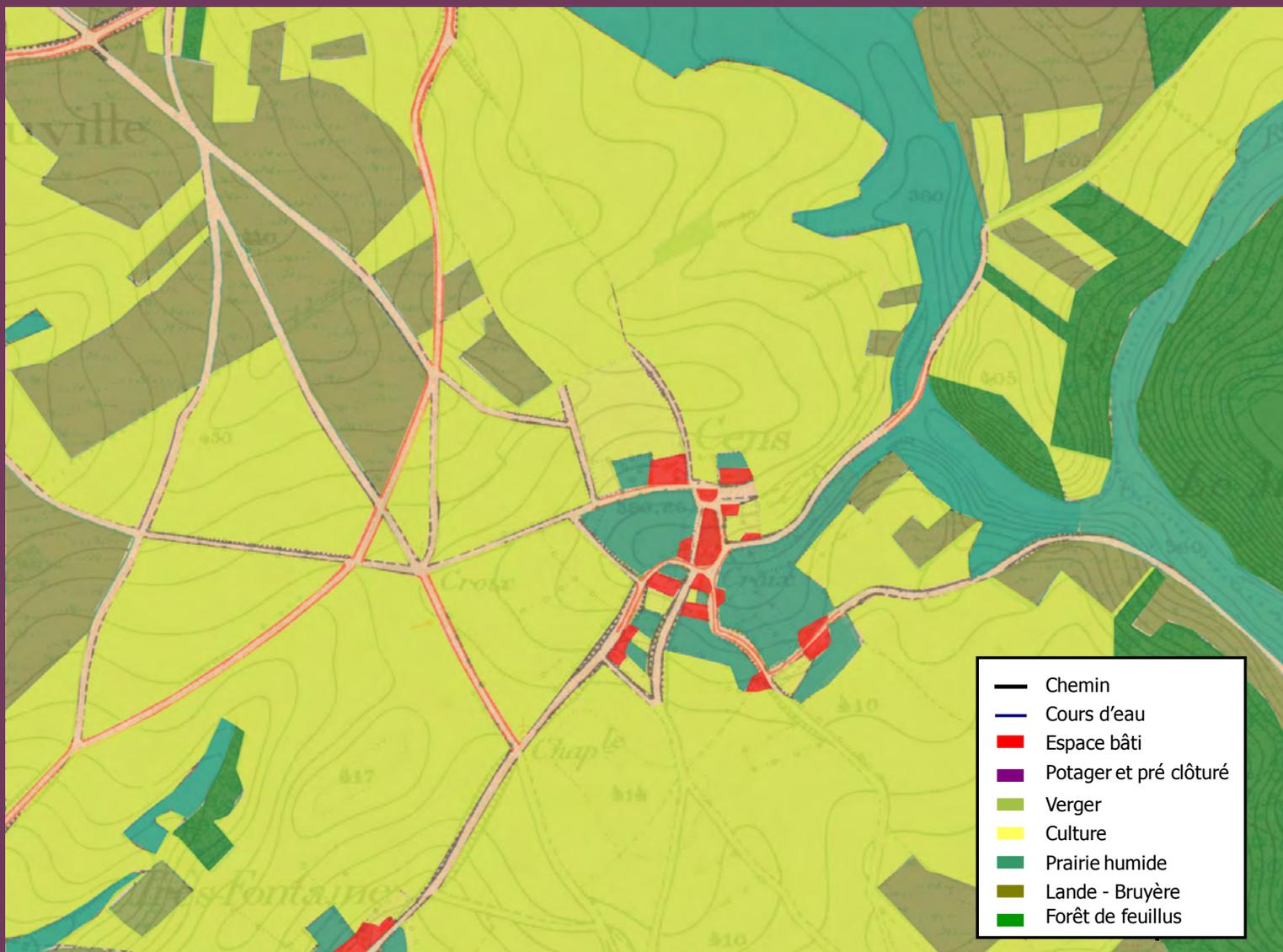


Une stèle commémorative des épidémies au XVII<sup>ème</sup> siècle

# Période industrielle (1850-1950)



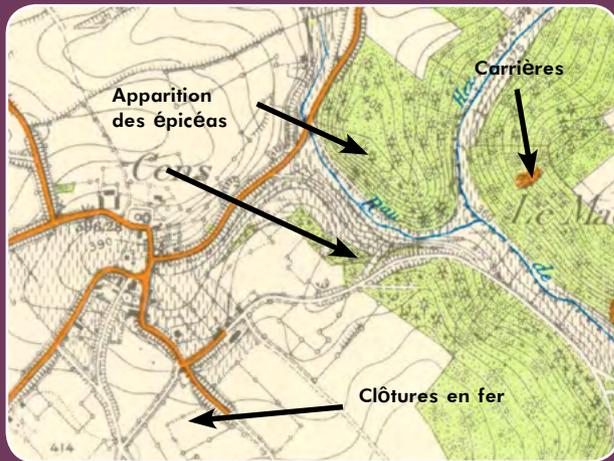
Le village s'étend progressivement sur le versant opposé en évitant le fond de vallée humide. La région bénéficie d'une amélioration des voies de communication (chemin pavé, chaussée Marie-Thérèse) mais aussi des modes de transport avec les voies vicinales environnantes permettant l'apport de marchandises dont la chaux pour la fertilisation des terres. La création d'un vicinal « La Roche-Baconfoy » est envisagée vers 1905 mais il ne verra jamais le jour.



Occupation du sol en 1869

Au sein du village, plusieurs transformations sont visibles au niveau des bâtiments avec notamment des granges plus importantes en raison de l'augmentation de la superficie dédiée aux cultures céréalières, et superficie qui est intrinsèquement liée à la loi de 1846 obligeant la mise en culture des communs (terres incultes) mais également grâce à l'amélioration des techniques de culture et de la mécanisation.

En contrepartie, les terres incultes (landes et bruyères) diminuent sensiblement, passant de 40% du territoire en 1834 à 16% fin 1985. Celles-ci sont repoussées en périphérie des zones cultivées sur le plateau.



Situation en 1924

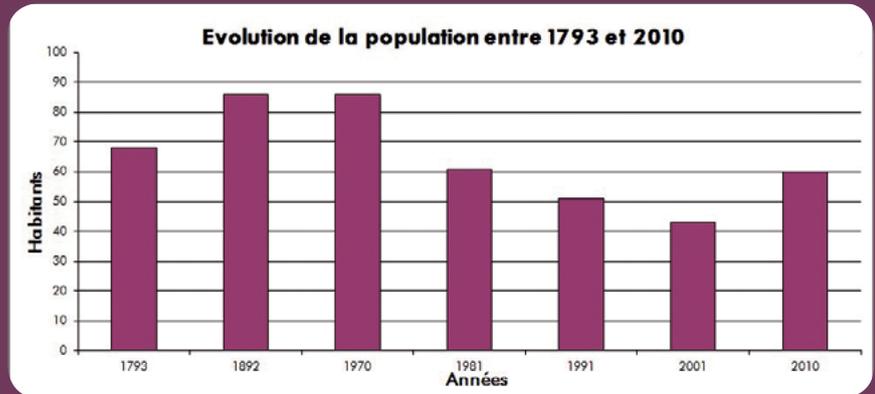
Extrait de la carte ICM n°60/2 de 1933 avec l'autorisation A3059 de l'institut géographique national - www.ign.be

En 1924, l'ensemble des landes disparaissent au profit des zones de culture. Les clôtures métalliques font leur apparition et remplacent progressivement les haies, conduisant également à l'abandon de la vaine pâture.

Retournement de situation quelques années plus tard, la crise céréalière fait rage avec l'ouverture des marchés étrangers (le prix des céréales chute) et oblige les villageois à se reconvertir dans l'élevage.

Dès le début du 20<sup>ème</sup> siècle, les forêts d'épicéas apparaissent dans le paysage.

D'un point de vue démographique, c'est en 1892 que le village a atteint son « pic » avec 86 habitants au sein du village. Ce nombre restant apparemment stable jusqu'en 1970, en l'absence de statistiques avant et juste après la guerre 40-45.



Ancienne voie romaine à Cens reliant la chaussée Marie-Thérèse à Wyompont



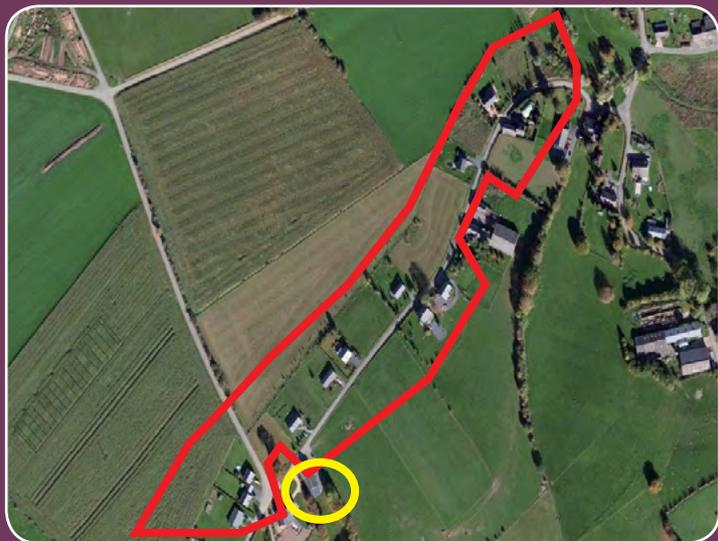
Ferme tricellulaire de l'époque industrielle

# Période post-industrielle (après 1950)

Durant la période post-industrielle, le visage de Cens va de nouveau évoluer avec :

- dans un premier temps, entre les années '70 et '90, une diminution du nombre d'habitants au sein du village. Cela s'explique entre autres par un nombre croissant de cessations d'activités agricoles (passant de 70% de l'emploi ardennais en 1960 contre 20% en 1980) ainsi que, probablement, par la fermeture de l'école.
- dans un second temps, avec un léger retard par rapport à d'autres villages, une résidentialisation du village favorisée en partie par la démocratisation de l'automobile et par l'amélioration des voies de communication (constructions de la Nationale 4 et l'autoroute E25).

Détachés de l'agriculture, les « néo-ruraux » construisent autrement : villas et pavillons quatre façades aux volumes et aux matériaux plus standardisés. Une séparation s'opère entre le noyau villageois ancien et ces nouvelles extensions.



Vue satellitaire de l'urbanisation récente entre Cens et Trèfontaines (en rouge).



Ancienne ferme tricellulaire transformée en gîte rural

Au fur et à mesure, l'urbanisation résidentielle conduit à une liaison entre les villages de Cens et de Trèfontaines.

Entre ces deux entités sur le plateau, se dresse l'ancienne école (en jaune) devenue maison de village et qui fait l'objet d'un projet de rénovation dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural de Tenneville.



# Et demain ?

Cens dispose de réserves foncières importantes mais certaines présentent des contraintes physiques dont il faudra tenir compte pour le développement futur du village comme la zone inondable.



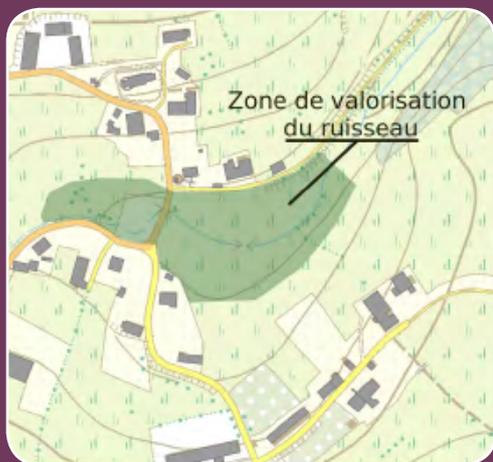
Vue sur les fonds de parcelles de l'extension vers Trèsfontaines

Entièrement lotie et déjà très fortement urbanisée, seules des mesures d'accompagnement de l'urbanisation de l'extension (vers Trèsfontaines) portant sur son intégration paysagère peuvent s'appliquer.

Afin de marquer la différence entre cette extension linéaire et le noyau ancien de Cens, il conviendrait d'arborer abondamment les fonds de parcelles avec des essences indigènes.



Plan de secteur de Cens  
(zone urbanisable = hachuré rouge-blanc)



Délimitation de la zone humide

La zone humide dans le fond du village de Cens participe intégralement à la qualité paysagère du village. Outre les questions d'humidité, il est impératif de ne pas urbaniser une telle zone et de la destiner prioritairement aux espaces verts voire, si c'est possible, aux espaces agricoles.

Sur son promontoire, l'église de Cens participe pleinement à l'identité du village et en constitue un élément fédérateur. Il serait peut être opportun de réaménager l'espace autour de l'église.

# Bibliographie - Sources

- BELAYEW D., DALOSE Ph., JACQUES Ch. Paysages des campagnes de l'Ardenne et de la Lorraine, CEFOGEO, 2012.
- CASTIAU E., HAINE M., PONS T., QUERLAT., GODART M.-F., Atlas des Paysages de Wallonie, L'Ardenne centrale - La Thiérache, 2014.
- COOPARCH-R.U. - Programme paysage du Parc naturel des deux Ourthes, 2007.
- FERRARIS Comte J. de, Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens levée à l'initiative du Comte de Ferraris, Pro Civitate, 1965.
- IMPACT s.p.r.l. - Etude de préservation et du développement raisonné des villages du PNDO, 2011.
- Institut Géographique National (Belgique) : extraits de cartes.
- JESPERS J-J. Dictionnaire des noms de lieux en Wallonie et à Bruxelles, Ed. Racine, 2005.
- JUSSERET D., L'Ardenne à pied - Le sentier des Vallées de l'Ourthe et du Laval, Editions JJ'imag'In, 2009.
- NV. THILL S.A. - Berthelotstraat 156-164, 1190 Bruxelles. (<http://www.thill-nels.com/>)
- PAQUAY J., Histoire de Cens, 1994.
- Patrimoine architectural et territoires de Wallonie : La Roche-en-Ardenne, Rendeux et Tenneville, Editions Mardaga, 2004.

## Une initiative du Parc naturel des deux Ourthes



Rue de La Roche, 8  
6660 Houffalize  
061/21.04.00  
[www.pndo.be](http://www.pndo.be)

en collaboration avec la **Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne**



Rue de l'Ancienne Poste, 24  
6900 Marloie  
084/45.68.60  
[www.mufa.be](http://www.mufa.be)

et avec le soutien de la **Wallonie (DGO4)**



**Texte et illustrations :** Sébastien Este et Annick Burnotte.

**Crédits photographiques :** Parc naturel des deux Ourthes.

**Editeur responsable :** José Lutgen - Parc naturel des deux Ourthes.



